

**COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE**  
Séance du mardi 20 mars 2018

**DELIBERATION**  
n° CVFU 2018 - 16

portant avis sur l'attribution de subventions à des associations étudiantes dans le cadre de la commission de gestions des crédits du fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE)

Vu le code de l'éducation notamment en son article L.712-3 ;

Vu l'avis exprimé par la commission de gestion des crédits du fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes en date du vendredi 9 février 2018 ;

La commission formation et vie universitaire, après en avoir délibéré, décide :

**Article 1**

La commission de la formation et de la vie universitaire approuve le versement de subventions aux associations d'un montant total de de 28 538 € selon la répartition suivante :

Association bénéficiaire	Objet de la subvention	Montant
AEVTL	Projet du nouvel an vietnamien	0 €
AIIESEC	Global Village	900 €
TSMUN	TOLMUN 2018	4 000 €
EUROPA TOULOUSE	SPECQUE 2018	3 500 €
Corpo Arsenal	Marathon du droit 2018	4 483 €
RESEAU.COM	Concours de Courts 2018	1 000 €
Orchestre Symphonique Étudiant de Toulouse	Orchestre Symphonique Étudiant de Toulouse, printemps 2018	4 000 €
Festival Les Airs Solidaires	Festival Les Airs Solidaires 11	2 600 €
L'Agitée	Festival Le Printemps Etudiant	2 500 €
Amphi-théâtre	Atelier d'improvisation - Septembre à Mars 2018	1 400 €
Master Droit de la Santé	Fight against cancer run (FAC RUN)	2 600 €
UT Cap	TRAIL de COHESION des BDS	0 €
UT Cap	El Capitele en la Costa Brava	0 €
UT1 Rugby Capitole	Tournois de rugby inter facs	514 €
BDE IAE TOULOUSE	Participation à la Coupe de France des IAE	0 €
BDE IAE TOULOUSE	Trophée Sport et Management 2018 Master 2 IMOS	700 €
AESCD	Conférence de Mme Constance Grewe par l'AECSD	0 €
Fédération des Etudiants Africains de Toulouse	Conférence	341 €
Master II Droit public général	Colloque "Domaine public et mise en concurrence"	0 €
Association du Master II Secteur Financier	Conférence sur l'actualité réglementaire de la gestion d'actifs	0 €

**Article 2**

Ces subventions seront imputées sur le Service Opérationnel 900012

La Présidente de la commission de la formation  
et de la vie universitaire,

Corinne MASCALA

